Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie = Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 18 (1992)

Heft: 3

Artikel: L'immigration : menace pour l'état-nation ou : révélateur de son caractère obsolète?

Autor: Martiniello, Marco

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-814531

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Schweiz.Z.Soziol./Rev.suisse sociol., 3 (1992) 657–673

L'IMMIGRATION : MENACE POUR L'ETAT-NATION OU RÉVÉLATEUR DE SON CARACTÈRE OBSOLÈTE ?*

Marco Martiniello
Laboratoire d'Etude des Migrations, Université de Liège

1. Introduction

En cette fin de vingtième siècle, les migrations et les phénomènes qu'on leur associe occupent une place grandissante dans les débats publics en Europe, quels qu'en soient les supports. Politiciens, spécialistes des sciences sociales, journalistes, prêtres, tout le monde y va de son discours sur la question. On ne compte plus les articles de journaux, les émissions de télévision, les recherches scientifiques et les joutes politiciennes qui y sont consacrés. Tout se passe comme si on ne pouvait pas ne pas en parler; une façon peut-être d'exorciser le mal et la peur.

Car en effet, si on analyse toute cette production verbale sur les migrations, c'est bien l'aspect problématique, dramatique et au bout du compte négatif qui semble émerger pour constituer le commun dénominateur et partant, le coeur de la doxa contemporaine sur les phénomènes migratoires. Quelles que soient par ailleurs les différences entre les multiples approches, une convergence semble se dessiner pour considérer les mouvements migratoires et leurs conséquences comme un des problèmes sociétaux centraux, tant à l'échelle des Etats européens dans leur singularité qu'au niveau de l'Union Européenne en lente gestation.

Ainsi, lorsqu'on envisage les flux migratoires potentiels ou réels à destination de l'Europe, il est devenu banal d'entendre parler d'invasion[1], de menace migratoire[2], de pression migratoire, de déferlement, de «l'Europe en état de siège»[3]

* Je tiens à remercier Frank Caestecker, Jacques Coenen-Huther et Marc Poncelet pour leurs commentaires constructifs et précieux à propos d'une première version de cet article.

1 Lorsque plusieurs milliers d'Albanais arrivèrent sur les côtes italiennes en l'espace de quelques heures au mois d'août 1991, le magazine Time parla de «nouvelles invasions» (Time, n°34, 26 août 1991)

2 Libération, 15 octobre 1991, page 22.

3 Il s'agit du titre français d'un reportage télévisé de Paul-Erik Heilbuth et de Hans Bulow, vainqueur de la Nymphe d'or au festival de Monte-Carlo en 1991.

ou encore de la «forteresse européenne assiégée»[4]. Lorsqu'on se tourne vers les populations d'origine immigrée vivant en Europe, on parle souvent d'elles en termes de conflits ethniques et religieux, de violence urbaine, de pauvreté, de handicaps socio-culturels, de marginalité socio-économique ou encore, de la cause de la dissolution des nations. En bref, les sociétés européennes ont mal à leurs immigrés et ces derniers souffrent de l'image essentiellement négative qu'on se forge d'eux.

Cet article poursuit un double objectif majeur. Premièrement, nous voudrions montrer que l'immigration en tant que telle n'est pas, contrairement à ce que l'on peut souvent lire ou entendre, un des problèmes les plus sérieux de notre époque. La situation actuelle dans ce domaine est loin d'être neuve, l'histoire de l'humanité n'étant, au bout du compte, qu'une succession de déplacements de populations sur la planète. Deuxièmement, nous montrerons que le problème majeur réside actuellement dans la forme d'organisation socio-politique encore dominante en Europe, à savoir l'Etat-nation, qui devient, de plus en plus, un cadre trop étroit, et partant, obsolète, pour faire face aux développements économiques, sociaux, culturels et politiques actuels dont le renouvellement des flux migratoires n'est qu'un des aspects. L'article comprendra deux parties. Dans la première, nous nous interrogerons sur les causes qui permettent d'expliquer l'extrême dramatisation de l'immigration dans les débats publics de cette fin de siècle. Dans la seconde partie, nous proposerons une réflexion globale visant à une indispensable dédramatisation des migrations. Cela nous conduira à retracer l'histoire des migrations humaines et à remettre en question le mythe de l'homogénéité culturelle, voire ethnique ou raciale, qui est au fondement de la plupart des Etats-nations européens actuels. En conclusion, nous nous efforcerons de stimuler une réflexion ultérieure sur le dépassement de l'Etat-nation, que, pour notre part, nous considérons nécessaire pour mieux faire face aux évolutions économiques, sociales et culturelles actuellement en cours.

2. La dramatisation de l'immigration

D'ou vient le «catastrophisme» que recèlent la plupart des débats sur le phénomène migratoire à l'époque actuelle ? Pour quelles raisons une approche essentiellement négative de l'immigration s'est-elle peu à peu développée au point de devenir dominante ? Répondre à ces questions est moins aisé qu'il n'y paraît. D'aucuns se bornent à mettre en cause le rôle des médias qui auraient

4 Time, n°34, 26 août 1991, couverture.

monté en épingle le problème de l'immigration au point d'en faire un épouvantail, une question d'«alarme sociale» (Comunità di Sant'Egidio, 1990). D'autres accusent certaines fractions de la classe politique qui auraient envenimé le débat à dessein en vue d'en tirer quelqu'avantage politicien. D'autres observateurs encore cherchent des réponses dans la dualisation socio-économique croissante de nos sociétés. Chacune des trois explications esquissées contient plus que vraisemblablement une part de vérité. Toutefois, aucune d'entre elles ne paraît totalement satisfaisante.

Certes, les médias semblent effectivement avoir une part de responsabilité non négligeable dans la dramatisation du phénomène migratoire. Comme le montre une récente étude sur la présence des immigrés et des minorités ethniques à la télévision française (Perotti A., 1991), une place leur est octroyée dans les émissions d'information et, plus particulièrement, dans les programmes consacrés aux problèmes sociaux. En revanche, on note une sous-représentation des immigrés dans les divertissements comme, par exemple, les jeux télévisés. Dès lors, l'association entre d'une part les immigrés et d'autre part les problèmes, notamment sociaux, risque d'être entretenue dans l'imaginaire collectif par les représentations diffusées par les médias audio-visuels. De là à prétendre qu'ils ont construit cette vision problématique des phénomènes migratoires, il n'y a qu'un pas que les études actuellement disponibles ne permettent cependant pas de franchir. Ainsi, les médias relayent de toute évidence des inquiétudes et des représentations diffuses dans la société, parfois certes en les amplifiant, plutôt qu'ils ne leur donnent naissance.

Quant aux manipulations politiciennes du dossier des migrations, il est incontestable que les formations d'extrême-droite et d'extrême-gauche, mais aussi des partis plus traditionnels, ont contribué à attiser les passions au cours des dernières années. Ainsi, quelques mois avant les élections régionales et cantonales françaises de 1992, le numéro deux du Front National, Bruno Mégret, proposait une liste de cinquante propositions pour résoudre l'épineux problème de l'immigration qu'il présentait comme le fléau majeur pour la France contemporaine.[5] Auparavant, tant Jacques Chirac que Valéry Giscard d'Estaing s'étaient distingués par des propos pour le moins ambigus au sujet des immigrés et de l'immigration. Le premier y allait notamment de commentaires relatifs à «l'overdose d'étrangers», à la polygamie, aux familles nombreuses, au bruit ou aux odeurs, en reprenant à son compte toute une série de clichés et de préjugés qui circulent sur les étrangers.[6] Quant au second, il insistait notamment sur le

5 Le Monde, 19 novembre 1991.

6 Le Monde, 21 et 22 juin 1991.

danger d'invasion que devait redouter la France.[7] La campagne pour les élections législatives belges de novembre 1991 fournit un autre exemple de la manipulation du thème porteur de l'immigration à des fins électoralistes. Le succès du parti ultranationaliste flamand, le Vlaams Blok, est ainsi en grande partie dû à une campagne musclée centrée autour de la lutte contre l'immigration et les immigrés. Toutefois, la relative percée de certains entrepreneurs de la haine raciale et xénophobe nécessite l'existence d'un malaise diffus, plus ou moins latent, dans la société. Ils ne l'on pas créé même s'ils s'efforcent d'en tirer un profit maximum.

A cet égard, les sociétés occidentales se caractérisent notamment par une dualisation socio-économique croissante et par un sous-emploi élevé devenu quasi chronique dans plusieurs pays. Même si la gravité de ces problèmes est sans commune mesure avec ce qui se passe actuellement dans les pays des Tiers-Mondes et en Europe Orientale, les Occidentaux les moins nantis sont certainement très concernés par la défense de ce qui reste de leurs acquis de la période glorieuse précédente. Dans ces conditions, tous ceux qui peuvent être perçus comme des concurrents réels ou potentiels, notamment les immigrés, inspirent la méfiance, voire le repli et l'autodéfense. Cela paraît difficilement contestable. Mais cela ne suffit pas à faire de la dualisation socio-économique et du sous-emploi les seules variables explicatives de la dramatisation de l'immigration. En effet, l'histoire des migrations en Europe après la Seconde Guerre mondiale montre que les immigrés ont toujours été considérés comme des concurrents dont la loyauté suggérait quelques doutes, même au plus fort de la croissance et de l'euphorie des Golden Sixties. Cette méfiance à l'égard des immigrés a notamment sous-tendu les stratégies syndicales d'incorporation des travailleurs immigrés tant en France qu'en Belgique. Cependant, dans la mesure où les ressources produites paraissaient illimitées et où les syndicats donnaient l'impression de contrôler la situation, la méfiance et la peur de la présence des immigrés restaient contenues. L'amplification des problèmes économiques après 1973 n'a, par la suite, fait qu'intensifier, élargir et manifester l'inquiétude vis-à-vis des migrations et des immigrés qui existait déjà auparavant sous une forme plus larvée. A cet égard, la désindustrialisation de certaines régions, par exemple, s'est traduite par une précarisation différentielle de la main-d'oeuvre immigrée. Dès lors, cette dernière est devenue plus qu'auparavant, dans l'imaginaire collectif, une concurrente en puissance pour les «autochtones» dans le processus de redistribution des ressources de plus en plus rares de l'Etat-providence en voie d'affaiblissement (allocations de chômage, etc.)

7 Le Figaro Magazine, 21 septembre 1991; L'événement du Jeudi, n°360, du 26 septembre au 2 octobre 1991.

Pour expliquer l'émergence du discours alarmiste et essentiellement négatif sur les migrations, il faut dépasser les trois explications évoquées et remonter aux postulats et à l'idée fondamentale latents sur lesquels il repose. Ces trois éléments étroitement liés au concept d'Etat-nation, s'ajoutant à la prise de conscience somme toute récente de la dimension structurelle et irréversible du phénomène migratoire, constituent le cadre de référence à partir duquel l'alarmisme dominant a logiquement émergé, l'action des médias, d'une fraction de la classe politique et les conséquences de la dualisation socio-économique croissante étant en quelque sorte simplement des facilitateurs.

Le premier postulat considère que l'être humain est par nature sédentaire. Normalement, si sa liberté et son autonomie sont respectées, l'Homme préfère s'implanter là où il est né, à l'intérieur des frontières de son Etat-nation. Dès lors, les mouvements migratoires sont perçus comme des phénomènes anormaux provoqués par des pressions exercées sur l'individu ou sur son groupe d'appartenance. Ce postulat de l'Homme sédentaire par nature, combiné au paradigme de l'homo oeconomicus, a servi de base à la majorité des théories économiques, démographiques et sociologiques des mouvements migratoires. Logiquement, l'investigation a surtout cherché à mettre en lumière les facteurs attractifs et répulsifs qui intervenaient dans la prise de décision du migrant potentiel. Par conséquent, les migrations sont perçues comme des phénomènes artificiels (par opposition à la sédentarité qui serait naturelle) et anormaux (par rapport à la sédentarité qui serait normale). Partant, les migrants, étant le fruit de l'anormalité et de l'«artificialité», sont de nature à inquiéter et à perturber les normaux, c'est-à-dire la masse des sédentaires. Dans les pays dits d'accueil, l'inquiétude des «autochtones» reste latente tant que la croyance à la réversibilité et au caractère provisoire de la présence des migrants prédomine. Dès que la conscience de l'irréversibilité du phénomène apparaît, comme cela a progressivement été le cas dans la plupart des pays d'Europe à partir de 1973–74, la méfiance et l'inquiétude à l'égard de la présence anormale devient plus manifeste.

Le second postulat considère qu'il existe des sociétés culturellement homogènes, voire pures, qui seraient plus efficaces que les sociétés multi- ou pluriculturelles car elles seraient plus consensuelles que ces dernières. L'archétype de la société culturellement pure est l'Etat-nation. Même si plusieurs Etats-nations européens sont en fait plurinationaux et plurilinguistiques, comme la Suisse ou la Belgique, ils sont néanmoins mononationalitaires. En effet, l'appartenance à ces entités socio-politiques est sanctionnée par une nationalité commune à ses membres, qui est le fruit d'une classification juridique des êtres humains. Dès lors, l'immigration, dans la mesure où elle est sensée introduire une diversité et une pluralité culturelle dans des ensembles qui se pensent

essentiellement en termes d'homogénéité, est construite comme une menace pour le consensus des Etats-nations et, partant, pour leur efficacité. A nouveau, le problème se pose avec une acuité particulière lorsque la présence des immigrés est devenue définitive et socialement perçue comme telle. L'altérité passagère est supportable, l'«étrangeté» définitive effraye.

Dans la foulée de ces deux postulats souvent cachés prend place une idée fondamentale qui engendre des conséquences cruciales sur la perception sociale du phénomène migratoire. Elle consiste à affirmer que l'appartenance à l'Etat-nation est, et doit être, une source de privilèges pour les membres par rapport aux non-membres. Le membership de l'Etat-nation, qui est dans la plupart des cas sanctionné par le droit, et plus particulièrement par le code de la nationalité, octroye à l'individu la prérogative de participer à la redistribution et à l'appropriation des ressources générées à l'intérieur des frontières légales, et pas seulement géographiques, de l'Etat-nation. Autrement dit, l'inclusion dans les rouages de l'Etat est strictement réservée aux nationaux. Tant que l'immigration est considérée comme un phénomène provisoire, aucune incursion de la part des immigrés dans la nation et partant, dans l'Etat, n'est redoutée. Au contraire, la stabilisation du phénomène se traduit immanquablement à terme par la possibilité d'une demande nouvelle d'appartenance à l'Etat-nation de la part des «nouveaux venus». Les ressources disponibles étant limitées, tout nouveau membership total implique un partage qui s'opère, dans leur esprit, au détriment des privilèges des membres plus anciens. Autrement dit, l'étranger, dans la mesure où il risque d'aspirer tôt ou tard à la citoyenneté économique et politique complète, est vu comme une source de réduction des privilèges des membres plus anciens de l'Etat-nation, donc comme un danger pour eux. Dans la mesure où la défense des avantages est revendiquée et où la contradiction avec l'idéal démocratique qu'elle représente est souvent reconnue, on pourrait parler d'occidentalo-cynisme pour caractériser l'état d'esprit défensif observable actuellement dans la plupart des pays occidentaux au niveau de l'approche des phénomènes migratoires.

Les deux postulats et l'idée fondamentale évoqués sont au fondement de l'optique dominante des migrations et des populations d'origine immigrée en termes de problèmes et de danger. Cet état d'esprit alarmiste, entretenu par les médias, une fraction de la classe politique et par les conséquences du malaise économique, convient mieux aux débats politiciens qu'à la recherche de solutions aux problèmes qui se posent effectivement «sur le terrain». Car en effet, nul ne peut faire fi des nombreux problèmes que les sociétés occidentales rencontrent face à l'immigration et que les immigrés, surtout dans les premiers temps de leur arrivée, doivent surmonter. Pour prendre quelques exemples, l'attitude du gouvernement italien a été à juste titre critiquée dans la gestion du

dossier albanais en août 1991. Il faut toutefois reconnaître qu'un afflux de quelques 20.000 personnes en quelques heures dans un petit port n'est pas sans soulever quantité de difficultés de type logistique. A cet égard, force est de constater que tous les Etats occidentaux ne montrent pas la même habileté et efficacité dans la gestion des situations de crise et aussi des catastrophes. Dans un autre registre, des pratiques telles que la clitoridectomie et l'excision introduites marginalement en Europe par des immigrés africains sont souvent à l'origine d'un certain malaise, notamment moral, chez les Européens. A nouveau, l'interprétation à en adopter, la façon de construire le problème et partant, les solutions à privilégier ne sont pas faciles à trouver. Par ailleurs, la discrimination quotidienne à l'égard des immigrés ou encore les conditions de vie souvent précaires des demandeurs d'asile ne sont que deux exemples parmi tant d'autres de problèmes associés à l'immigration. S'ils sont abordés dans un état d'esprit nourri de crainte et d'alarmisme, aucune solution acceptable ne pourra être attendue. Une dédramatisation du débat sur toutes les questions associées aux migrations s'impose plus que jamais si l'on veut réfléchir sereinement à la recherche de solutions aux différents problèmes pratiques, techniques et logistiques rencontrés. Il ne s'agit donc pas de les nier mais d'oeuvrer à une modification profonde de l'état d'esprit général qui préside à la construction et à la perception des phénomènes migratoires comme un fléau dévastateur.

3. Vers la dédramatisation de l'immigration

Un moyen – parmi d'autres sans doute – de procéder à un début de dédramatisation du débat actuel sur les migrations est de montrer, à la faveur d'un travail de réflexion globale reposant notamment sur les acquis de l'histoire et des sciences sociales, que les deux postulats ne résistent pas à l'épreuve des faits. Cela conduira par la suite à une remise en cause de l'idée fondamentale évoquée en vue de développer ailleurs une approche alternative des migrations et des populations d'origine immigrée qui se voudra dédramatisée, mais pas nécessairement a-problématique.

Revenons tout d'abord au postulat de la sédentarité naturelle de l'être humain. Il y a plus d'une dizaine d'années déjà, deux éminents spécialistes des théories des migrations, Daniel Kubat et Hans-Joachim Hoffman-Nowotny, constataient que le double métaparadigme d'un Homme à la fois sédentaire et rationnel ne parvenait pas à donner lieu à des explications satisfaisantes des migrations au niveau collectif (Kubat D. et Hoffman-Nowotny H.-J., 1981). Ils proposaient dès lors de révolutionner – au sens de Kuhn – l'étude théorique des mouvements migratoires en inversant le métaparadigme classique et en posant que l'homme

est mobile par nature et que sa motivation est largement indéterminée. La deuxième partie de ce métaparadigme renvoie à l'un des débats théoriques centraux des sciences sociales qui oppose les défenseurs de l'individualisme méthodologique aux «holistes». Nous n'entrerons évidemment pas dans ce débat ici. En revanche, nous en commenterons la première partie en étayant la réflexion de références historiques.

A l'examen du passé, l'histoire du genre humain peut être envisagée comme une longue suite ininterrompue de déplacements et de mouvements de l'Homme sur la surface terrestre. Comme l'écrivait Ragnar Numelin, «l'explication de l'universelle diffusion de l'humanité se trouve certainement, et uniquement, dans les migrations» (Numelin R., 1939 : 27). La période préhistorique a connu un «véritable chaos de déplacements dans toutes les parties du monde» (Numelin R., 1939 : 13). Il semble toutefois que le continent asiatique ait été le foyer des mouvements migratoires les plus intenses. Par la suite, l'Antiquité ne fut-elle pas la période des grands déplacements par excellence, regroupés sous l'expression de «grandes migrations» ? Par ailleurs, la concentration urbaine de l'Antiquité à Rome, Athènes, Babylone et bien d'autres cités, s'est largement effectuée par un exode rural. Plus tard, le Moyen Age a été le théâtre des invasions germaniques et turques ainsi que des croisades. Bien que les moyens de transport ne fussent pas sophistiqués, il semble que le circulation des hommes ait été intense durant toute la période moyenâgeuse. Lorsqu'en 1493 le Pape Alexandre VI partage le Nouveau Monde entre les Espagnols et les Portugais, il ne se rend probablement pas compte qu'il donne le signal de départ de nouveaux mouvements migratoires transocéaniques d'une ampleur gigantesque. Ils impliqueront une fraction importante de l'humanité jusqu'à la Première Guerre mondiale. En effet, des millions d'Européens quitteront le vieux continent pour se lancer à la conquête des Amériques. L'importance des migrations sera nettement plus faible entre 1914 et 1939, notamment en raison de la guerre, de la crise économique mondiale de 1929 et de la fermeture des Etats-Unis concrétisée par une politique stricte des quotas à l'immigration.

Après la Seconde Guerre mondiale, tandis que certains facteurs démographiques (surpeuplement dans certaines régions, forte natalité) plaidaient pour une reprise des mouvements d'émigration intercontinentaux au départ de l'Europe, le contraire se produisit. L'Europe devint le théâtre de flux d'immigration d'une ampleur jusqu'alors jamais atteinte. Les raisons de ces déplacements de populations furent avant tout économiques et conjoncturelles. En effet, les économies des pays européens avaient été détruites par le conflit et l'effort de reconstruction à entreprendre nécessitait une force de travail dépassant souvent largement les offres nationales. A posteriori, il apparaît toutefois que déjà à cette époque, et bien avant, l'immigration était un phénomène structurel

des économies occidentales qui nécessitent toujours une certaine masse variable de main-d'oeuvre peu qualifiée et peu payée.

Les années 1973–1974 constituent le tournant majeur dans l'histoire récente de l'immigration dans et vers l'Europe. Suite au premier choc pétrolier et à la crise qu'il contribua à révéler, la plupart des pays européens décidèrent de stopper toute nouvelle immigration de travailleurs; disposition dont l'application semble même se durcir au cours des toutes dernières années. Avant 1974, la tendance principale de l'immigration en Europe est représentée par des flux à destination des pays du nord-ouest du continent en provenance des pays du sud de l'Europe, d'Afrique du nord et de Turquie. Que ce soit dans le cadre de la reconstruction de l'outil industriel et des forces économiques (la période 1947–1960), ou que ce soit dans le cadre d'une recherche perpétuelle de nouveaux facteurs de production (la période 1961–1974/74), les pays du nord de l'Europe recourent de façon croissante à des travailleurs étrangers tout au long de cette période pré-1973/74 (Kahn R., 1989). Cela même si certaines périodes de récession voient cette demande de main-d'oeuvre se comprimer temporairement. L'immigration est conçue comme un phénomène essentiellement conjoncturel et rotatif. Elle est d'ailleurs organisée comme telle, par exemple grâce au système allemand des «Gastarbeiters» (Rist R. C., 1978). Vers la fin des années soixante, on prend toutefois conscience de l'établissement permanent des travailleurs étrangers qui vient contredire la temporalité théorique de l'immigration. En fait, la population étrangère dans les pays concernés ne cessera d'augmenter tout au long de cette période.

L'arrêt légal de toute nouvelle immigration de travailleurs décidé par la plupart des pays du nord de l'Europe en 1973–1974 n'a pas en réalité mis un terme aux migrations dans et vers le continent (Chesnais J.-C., 1988), même si la période allant de 1973 à 1980 semble se caractériser par un niveau relativement bas de mobilité (Salt J., 1983). En fait, cette fermeture ne concerne ni les ressortissants d'un Etat membre de la C. E. E., qui sont protégés par les dispositions européennes relatives à la libre circulation des travailleurs (Rappacciolo D., 1987), ni les candidats à l'asile et les réfugiés. Par ailleurs, le regroupement familial continue d'être pratiqué. Les mesures qui le régissent se feront toutefois de plus en plus restrictives au fil des années dans la plupart des pays concernés. Cette période post-1973/74 se caractérise aussi par un renversement de tendance, d'abord timide puis de plus en plus en plus sensible dès le début des années 80, de l'immigration en Europe. En effet, les pays du sud de l'Europe qui étaient traditionnellement des pays d'émigration deviennent à leur tour des pays d'immigration. C'est le cas de l'Italie (Macioti M. I. et Pugliese E., 1991) mais aussi de l'Espagne (Actis W., 1992), du Portugal et de la Grèce (Simon G., 1987). Les nouveaux migrants ne font l'objet d'aucun

recrutement officiel organisé et ils proviennent de pays de plus en plus éloignés, d'Afrique sub-saharienne, du sud-est asiatique et d'Amérique latine. Une partie non négligeable d'entre eux pénètre illégalement dans les pays méditerranéens dans lesquels ils s'intègrent souvent à l'économie souterraine. On compte aussi un nombre croissant de candidats à l'asile. Dans le cas des pays du nord de l'Europe, ces mêmes phénomènes sont aussi observables mais en outre, la période commençant au début des années 80 correspond à une phase d'établissement permanent et de développement de nouvelles minorités ethniques dans ces pays. Cette phase se caractérise principalement par la naissance sur leur territoire et par l'entrée dans leur système scolaire d'enfants d'immigrés (Castles S., Booth H. and Wallace T., 1984).

En résumé, les tendances lourdes des migrations internationales en Europe après la Seconde Guerre mondiale peuvent être condensées dans les trois étapes successives suivantes (Castles S., Booth H. et Wallace T., 1984 : 11–15). De 1945–47 à 1973–74 s'est déroulée la phase de la *migration de masse de travailleurs* vers les pays du nord de l'Europe, en provenance d'abord d'Europe du sud puis du contour non-européen de la Méditerranée. Ces travailleurs, considérés comme temporaires, ont été l'objet de diverses formes de recrutement et de contrôle de la part des pays receveurs. De 1973–74 aux premières années de la décennie 80 a eu lieu la phase de la *réunification des familles* des immigrés arrivés lors de la période précédente. Enfin, du début des années 80 à nos jours, la troisième période se caractérise par *l'émergence et le développement de nouvelles minorités ethniques* dans les pays d'Europe du nord. Par ailleurs, cette phase se caractérise aussi par *la naissance de nouvelles vagues migratoires* en provenance des quatre coins du Tiers-Monde et à destination tant des pays du nord de l'Europe que des pays du sud du continent.

Cela dit, les tendances actuelles des migrations internationales en Europe Occidentale peuvent être saisies en énumérant les quelques traits suivants. Même si la néo-immigration de travail est officiellement stoppée depuis longtemps, la plupart des pays de la C. E. E. continuent d'être *de facto* des pays d'immigration. En fait, on observe «l'amorce d'une reprise des flux de nouveaux immigrés, mouvement sensible dès 1983 dans un grand nombre de pays de l'OCDE» (SOPEMI, 1989 : 1). Cette nouvelle immigration revêt plusieurs formes. Les deux modes d'entrée principaux semblent être respectivement le regroupement familial et les demandes d'asile. Si «la migration familiale demeure le canal privilégié des mouvements migratoires» (SOPEMI, 1989 : 5), les flux de candidats réfugiés ont augmenté dans la plupart des pays de l'OCDE au cours des dernières années. Par ailleurs, il semble bien que le nombre des entrées de travailleurs illégaux et de clandestins en provenance de différentes régions du Tiers-Monde et d'Europe Centrale et Orientale (SOPEMI, 1991)

soit croissant même si, par définition, le phénomène est difficilement quantifiable (Van der Kaa D. 1988). Enfin, la mobilité de travailleurs ressortissants d'un Etat membre de la C. E. E. à l'intérieur du territoire de la Communauté semble aussi être en légère augmentation à l'aube de la réalisation du Marché Unique. Il faut souligner que cette distinction de quatre formes principales de nouvelles migrations est discutable dans la mesure où, dans la réalité, les quatre catégories de migrants ainsi isolées se superposent souvent. Quoi qu'il en soit, ces nouveaux flux migratoires sont d'une ampleur bien moindre que les déplacements de travailleurs en et vers l'Europe du nord au cours des années 1950 et 1960. Ils témoignent toutefois d'un renouvellement permanent de la migration qui accentue encore le caractère multiculturel des sociétés européennes.

En ce qui concerne le futur, toutes les prévisions sont permises mais elles sont toutes quelque peu hasardeuses. Néanmoins, la plupart des experts s'accordent pour considérer que les flux migratoires constitueront une dimension importante de l'avenir européen à court et à moyen terme. Pour leur part, les leaders du G7 – c'est-à-dire les chefs d'Etat des sept pays les plus industrialisés –, réunis à Londres en 1991, ont aussi souligné que les pressions migratoires à l'échelle mondiale constituent une de leurs préoccupations importantes (Appleyard R. T., 1991). Quatre mouvements pourraient ainsi se développer au cours des prochaines années. Premièrement, il paraît sérieux d'envisager un accroissement de la mobilité des ressortissants de la CEE à l'intérieur de la Communauté, surtout après le fatidique mois de janvier 1993. (SOPEMI, 1989). Deuxièmement, on peut aussi s'attendre à de nouveaux flux de travailleurs, de réfugiés et de parents de travailleurs immigrés déjà installés en Europe, en provenance des zones peu développées et pauvres du sud du monde. Cela, quel que soit le degré de fermeture légale des pays européens (Martiniello M. et Govaere I., 1989). L'ampleur de ces mouvements attendus suscite des controverses entre les chercheurs. Pour certains, il s'agira d'une véritable invasion (Lesourne J., 1985). Pour d'autres, il n'est pas certain que ces flux suffiront à rencontrer la demande réelle des pays développés d'Europe Occidentale (Callovi G., 1988). Un troisième mouvement important pourrait consister dans des déplacements vers l'Europe Occidentale de travailleurs et de citoyens en provenance des pays du feu bloc communiste (SOPEMI, 1991). Le destin politique et économique qu'ils connaîtront jouera à cet égard un rôle important. Enfin, il n'est pas invraisemblable d'imaginer de nouvelles petites vagues d'émigration – surtout de travailleurs hautement qualifiés – au départ de nos pays et vers les zones de redéploiement accéléré du capital (Arabie Saoudite, Vénézuela), créant de la sorte un phénomène de «migrations croisées» (Verhaeren R.-E., 1988).

Ce rapide survol de l'histoire des migrations humaines à la faveur duquel nous avons montré que les mouvements migratoires sont inhérents au parcours

de l'humanité offre-t-il suffisamment d'éléments pour rejeter le postulat de la sédentarité de l'homme ? En effet, ses défenseurs pourraient objecter qu'en fait, l'Homme a toujours bougé parce qu'il y a toujours eu des pressions sur lui pour qu'il le fasse et non pas parce qu'il est naturellement mobile. Cette objection paraît toutefois bien inoffensive dans la mesure où le rejet du postulat de la sédentarité naturelle n'implique pas nécessairement une acceptation d'un postulat de la mobilité naturelle. Le point que nous voulons souligner est que si l'on reconnaît la permanence dans l'histoire de pressions à migrer de différentes formes, le postulat de la sédentarité ne peut au mieux se référer qu'à un idéal à atteindre, la mobilité humaine étant au contraire la norme effectivement observable. Dès lors, il paraît plus légitime, dans un propos scientifique, d'admettre que l'Homme est mobile, conformément aux enseignements de son histoire. Contrairement aux postulats de la sédentarité et de la mobilité naturelles, la conception de la mobilité que nous introduisons repose simplement sur une observation du comportement de l'Homme sur la terre à travers les âges. Aucune hypothèse n'est avancée quant à l'existence éventuelle d'un instinct ou d'un esprit migratoire qui caractériserait fondamentalement l'être humain.

Toutefois, avec la consolidation et la généralisation de l'Etat-nation après la révolution industrielle est apparu un phénomène neuf. Les migrants – surtout économiques et politiques – ont été socialement construits comme «une présence étrangère au sein de la nation» (Sayad A., 1991), c'est-à-dire comme des non-membres de l'Etat-nation et finalement, comme des non-citoyens. Par ailleurs, le dirigisme qui a présidé aux mouvements migratoires européens après 1945 a créé l'illusion de la possibilité de déplacer ou non les êtres humains comme des marchandises. Cette illusion s'est appuyée sur le postulat de la sédentarité en même temps qu'elle le renforçait.

Si nous passons maintenant au second postulat, il faut tout d'abord remarquer que, dans la mesure où l'Homme a toujours migré aux quatre coins du globe, la distinction traditionnelle entre les sociétés d'immigration et les sociétés d'émigration doit être relativisée. On pourrait en fait dire que sur une longue période, toute société est à la fois l'une et l'autre. En d'autres termes, toute société se constitue et se reproduit par entrées et sorties de populations à différentes époques de son histoire. Dès lors, qu'en est-il de l'existence de sociétés dites culturellement ou ethniquement «pures» ? On a coutume d'opposer aux sociétés d'immigration comme les Etats-Unis, l'Australie ou encore le Canada – qui seraient de ce fait même des sociétés multiculturelles et multiethniques –, les sociétés d'émigration – qui seraient monoculturelles ou monoethniques, c'est-à-dire pures. Parmi ces dernières, on classe souvent la France, l'Allemagne, la Russie ou le Japon. Dans le cas français, des historiens comme Gérard Noiriel (Noiriel G., 1988) ou encore Yves Lequin (Lequin Y.,

1988) ont montré à quel point la formation de la France était liée à l'immigration, ce qui jette un doute sur la prétendue pureté culturelle française. La culture française s'est faite par l'adhésion à des principes généraux de la part d'individus qui pouvaient, au-delà, présenter des différences plus ou moins importantes, qu'il s'agisse des «minorités nationales» (Alsaciens, Bretons, etc.) ou d'immigrés récents (Algériens, Maliens, etc.). En ce qui concerne l'Allemagne, les gouvernements successifs ont longtemps refusé officiellement l'appellation de pays d'immigration en dépit de la stabilisation effective de nombreux immigrés. Ainsi, la population turque vivant à l'intérieur des frontières de l'Etat réunifié dépasse largement le million et demi de personnes, sans compter les Turcs ayant acquis la nationalité allemande (SOPEMI, 1991 : 153). Les ex-Yougoslaves sont plus de 600.000, les Italiens environ 500.000 et les Polonais au moins 200.000 (SOPEMI, 1991 : 153). Par ailleurs, l'existence d'une petite présence africaine outre-Rhin remontant au seizième siècle a récemment été mise en lumière (Amoateng J., 1989). Le portrait d'un Africain peint par le grand maître Dürer en 1508 constitue le premier témoignage enregistré de la présence africaine en Allemagne. Au dix-septième siècle, l'aristocratie avait souvent recours aux services de serviteurs africains. Plus tard, lorsque l'Allemagne devint une puissance coloniale, la présence africaine augmenta dans la métropole. Actuellement, la catégorie des Noirs Allemands est estimée à 30.000 personnes pour certains, à 100.000 voire à 125.000 personnes pour d'autres. Même dans la Russie blanche vivent des Russes Noirs dont la présence résulte de mariages entre des étudiants africains et des femmes russes, mais aussi de l'émigration de Noirs Américains vers la Russie dans les années 20 et 30. Ces derniers étaient en quête de l'égalité et de la justice que le socialisme promettait de garantir à tous les êtres humains. Par ailleurs, hormis ces immigrés, la Russie est une mosaïque de peuples (Caréliens, Komis, Bouriates, Tatars, Yakoutes, etc.) qui revendiquent de plus en plus fermement une identité culturelle spécifique (Caratini R., 1986). Quant au Japon enfin, il connaît depuis près de quatre-vingts ans des mouvements migratoires d'une ampleur non négligeable. Effectivement, dès 1910, date de l'annexion de la Péninsule de Corée, on note une émigration coréenne vers l'empire nippon (Miyajima T., 1990). Plus récemment, le Japon a commencé à recevoir des travailleurs illégaux en provenance de différents pays (Bengladesh, Malaisie, Chine, etc.). Par ailleurs, «on doit prévoir que le Japon figurera, dans un futur proche, parmi les pays d'immigration importants du monde» (Miyajima T., 1990 : 7). De plus, la minorité Ainu[8] du nord du pays constitue une critique vivante du «mythe de la société du peuple unique», de même qu'une partie de la jeunesse nippone qui tend à remettre en question le modèle culturel japonais en s'ouvrant de plus en plus à l'Occident américain et européen.

8 Time, n°1, 6 janvier, 1992, 53.

Ainsi, à partir de ces quelques éléments, on peut légitimement douter de l'existence même de sociétés culturellement «pures». Comme l'écrivait Etienne Balibar (Balibar E., 1989), aucune nation moderne n'a une base ethnique réelle dans le sens d'une descendance permanente et homogène de groupes de parenté pré-historiques. Dans un ouvrage récent, Anthony Smith (Smith A. D., 1991) se plaît à souligner que la plupart des Etats-nations actuels sont ethniquement hétérogènes et pluraux. Bien que les groupes majoritaires mettent souvent en oeuvre des pressions à l'assimilation, les emprunts et les mélanges culturels ont toujours été dominants dans la constitution des sociétés. Pour faire une analogie légère, on pourrait dire qu'il n'y a pas de société «single malt» mais uniquement des sociétés «blended». Cela n'a toutefois pas empêché que la pureté culturelle ait souvent servi de mythe fondateur à de nombreux Etats-nations. Nous sommes ici au coeur du délicat problème de la production de l'ethnicité fictive dans laquelle l'armée et le système scolaire jouent sans aucun doute un rôle central.

Admettre les deux contre-postulats que nous venons d'introduire permet, pensons-nous, de jeter un regard différent sur les réalités migratoires contemporaines dans un état d'esprit plus serein et positif. Les migrations et la société multiculturelle étant considérées comme des expressions normales, inévitables et inhérentes à la vie collective de l'homme depuis toujours, l'immigré cessera d'être vu comme une menace, comme un facteur de destruction des sociétés, donc aussi des Etats-nations. Au contraire, il sera perçu comme un élément constitutif essentiel de nos sociétés dont l'arrivée et la présence sont des sources potentielles d'enrichissement économique et humain. Cette optique positive, répétons-le, ne nie toutefois pas l'occurrence des différents problèmes que nous évoquions plus haut.

4. Conclusion

En soi, l'immigration n'est ni une menace pour les Etats-nations, ni un danger pour les identités nationales. La construction sociale de l'immigration en ces termes traduit plutôt la confusion dans laquelle se trouve actuellement l'Etat-nation, due, à notre sens, à l'inadaptation croissante de cette forme d'organisation socio-politique par rapport aux évolutions sociétales en cours qui tendent à divers égards à le dépasser. C'est le cas de la mondialisation croissante de l'économie à la faveur de laquelle se creuse de plus en plus un fossé entre les pays riches et les moins nantis dans un système économique quasi planétaire. C'est aussi le cas du développement des moyens de transport qui accroît les possibilités et la rapidité des déplacements. C'est troisièmement le cas de la

médiatisation forcenée de la société et du développement des nouvelles technologies de la communication qui permettent aux informations de se répandre et de se diffuser très rapidement aux quatre coins du globe. Par ailleurs, la phase actuelle de la construction européenne rouvre le débat sur la souveraineté nationale et au-delà, elle autorise à s'interroger sur la naissance éventuelle d'une identité postnationale (Ferry J.-M., 1990, 1991). Enfin, le regain des nationalismes sub-étatiques et des régionalismes, qui s'accompagne souvent de formes plus ou moins euphémisées de racisme, bouscule aussi l'Etat-nation.

Dépassés, surmontés, les défenseurs de l'Etat-nation s'efforcent néanmoins de résister en développant des stratégies de survie qui passent par la création d'un ennemi intérieur – les immigrés – en vue de recouvrer une certaine unité. Incapables de s'attaquer efficacement à toutes les grandes évolutions sociétales en cours, ils s'en prennent à des réalités qui les symbolisent, à savoir les populations d'origine immigrée et les candidats à l'immigration, qui constituent des catégories sociales politiquement impuissantes et, partant, vulnérables. Ils mettent ainsi en oeuvre des stratégies d'exclusion/réclusion à leur égard, ce qui revient en fait à créer des catégories-butoirs au regard desquelles ils s'efforcent de fortifier une identité nationale affaiblie. A cet égard, chaque Etat européen semble se caractériser par un ou plusieurs processus particuliers d'exclusion des populations d'origine immigrée. Dans le cas de la Grande-Bretagne, Robert Miles a à plusieurs reprises démonté les mécanismes de la «racialisation» à la faveur desquels la population de peau noire est construite comme une catégorie à part devant se reproduire à un certain niveau de la société britannique (Miles R., 1982, 1989). En ce qui concerne les Pays-Bas, Jan Rath a parlé de «minorisation» pour désigner des processus analogues frappant les populations non-autochtones (Rath J., 1989). Pour la Belgique, nous avons proposé de parler d'«immigrisation» pour nous référer aux mécanismes d'exclusion des populations d'origine immigrée en vigueur dans ce pays (Martiniello M., 1992). Pour la France, on pourrait peut-être utiliser l'expression de «maghrébisation» pour désigner les processus d'exclusion qui frappent prioritairement les jeunes – Français ou non – d'origine maghrébine.

Ainsi, les migrations et les populations d'origine immigrée comptent parmi les facteurs qui révèlent l'inadaptation croissante de l'Etat-nation dont les avocats tentent le reclassement en optant pour des stratégies de repli face à l'«étrangeté» et en construisant un ennemi intérieur contre lequel ils en appellent à l'union et à l'unité nationales. Mais face aux mutations profondes en cours, leur sera-t-il possible de continuer encore longtemps dans cette voie qui consiste en fait à s'accrocher à des privilèges de divers types, cela, si la démocratie continue d'être le cadre de référence privilégié ? Renoncer aux postulats de la sédentarité naturelle et de la pureté culturelle constitue l'étape préalable qui

permettra d'envisager le seule réponse réaliste à cette question : non. Un des enjeux majeurs de cette fin de siècle sera précisément de trouver une nouvelle forme d'organisation sociale et politique, un nouveau contrat social, qui respectera mieux que ne le fait l'Etat-nation actuel l'ensemble des valeurs démocratiques auxquelles notre rhétorique accorde toujours une place de choix et qui permettra de poser avec sérénité les problèmes économiques, sociaux, mais aussi d'adaptation et d'évolution culturelles qui peuvent surgir à tout moment dans toutes les sociétés humaines.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ACTIS W. (1992), «La inmigracion extranjera en Espana : sus caracteristicas diferenciales en el contexto europeo», Texte présenté au colloque «Migration trends in the 90's : old themes, new issues», ISA, R. C. 31, Lisboa, 6–8 avril.

AMOATENG J. (1989), «Black Germans», New Political Science, 16/17, Fall 1989, 101–109.

BALIBAR E. (1989), «Racism as Universalism», New Political Science, 16/17, Fall 1989, 9–22.

CALLOVI G. (1988), «Prospective des flux migratoires internationaux dans l'Europe communautaire à l'aube du troisième millénaire», Working Paper, Colloque International sur le vieillissement démographique, Paris, Futuribles International, 4–5 déc. 1988.

CASTLES S., BOOTH H. and WALLACE T. (1984), «Here for Good. Western Europe's New Ethnic Minorities», London, Pluto Press, The Works.

CHESNAIS J.-C. (1988), «International Migrations, Demographic Transition and Economic Development», Paper presented at the Symposium on Population Change and European Society, European University Institute, Florence, 7–10 December 1988.

COMUNITA' DI SANT'EGIDIO (1990), Oltre il mito. Gli stranieri in Italia, Brescia, Morcelliana.

FERRY J.-M. (1990), «Qu'est-ce qu'une identité postnationale ?», Esprit, 9, 80–91.

FERRY J.-M. (1991), «Pertinence du postnational», Esprit, 176, 80–93.

KAHN R. (1989), Migrants et travail en Europe, Paris, Presses Interuniversitaires Européennes.

KRITZ M. M., KEELY C., TOMASI S. (Eds.) (1983), Global Trends in Migration : Theory and Research on International Population Movements, Staten Island, CMS, third printing.

KUBAT D. et HOFFMAN-NOWOTNY H.-J. (1981), «Migrations : vers un nouveau paradigme», Revue Internationale des Sciences Sociales, 33, 2, 335–359.

LEQUIN Y. (Ed.) (1988), La mosaïque France. Histoire des étrangers et de l'immigration, Paris, Larousse.

LESOURNE J. (1985), «L'immigration, une dimension majeure du XXIème siècle européen», Le Débat, 37, 25–34.

MACIOTI M. I. et PUGLIESE E. (1991), Gli immigrati in Italia, Roma, Laterza, «Libri del tempo».

MARTINIELLO M. et GOVAERE I. (1989), «Place de l'immigration et politiques migratoires dans l'Europe de demain», Contradictions, 56, 143–160.

MARTINIELLO M. (1992), Leadership et pouvoir dans les communautés d'origine immigrée, Paris, CIEMI, L'Harmattan.

MILES R. (1982), Racism and Migrant Labour, London, Routledge.

MILES R. (1989), Racism, London, Routledge.

MIYAJIMAT T. (1980), «Anciens et Nouveaux immigrés au Japon et 'Sous-développement' de la politique d'intégration», Communication présentée au colloque international «L'intégration locales des population d'origine immigrés en Europe», Paris, ADRI, 8 et 9 octobre.

NOIRIEL G. (1988), Le creuset français. Histoire de l'immigration aux XIX–XXème siècles, Paris, Seuil.

NUMELIN R. (1939), Les migrations humaines. Etude de l'esprit migratoire, Paris, Payot.

PEROTTI A. (1991), «Présence et représentation de l'immigration et des minorités ethniques à la télévision française», Migrations Société, 3, 18, 39–55.

RAPPACCIOLO D. (1987), «Les droits des travailleurs étrangers», La pensée et les hommes, 6, 61–87.

RATH J. (1991), Minorisering : de sociale constructie van «etnische minderheden», Amsterdam, Sua.

RIST R. C. (1978), Guestworkers in Germany. The Prospects for Pluralism, New York, Praeger.

SALT J. (1983), «International Labor Migration in Western Europe : a Geographical Review», in M. M. KRITZ, C. KEELY, S. TOMASI (Eds.), 133–157.

SAYAD A. (1991), L'immigration ou les paradoxes de l'altérité, Bruxelles, De Boeck.

SIMON G., «La nouvelle donne migratoire en Europe du Sud», Revue Européenne des Migrations Internationales, 2, 1, 1986, 9–35.

SMITH A. D., National Identity, London, Penguin, 1991.

SOPEMI (Système d'observation permanente des migrations) 1988, Paris, OCDE, 1989.

SOPEMI (Système d'observation permanente des migrations) 1990, Paris, OCDE, 1991.

VAN DER KAA D., «The Second DemographicTransitionRevisited :Theories and Expectations», Paper presented at the Symposium on Population Change and European Society, European University Institute, Florence, 7–10 December 1988.

VERHAEREN R.-E., «L'hypothèse d'une relance des migrations», Revue Européenne des Migrations Internationales, 4, 1 et 2, 1988, 203–229.

Adresse de l'auteur :
Monsieur Marco Martiniello, Université de Liège au Sart Tilman,
Faculté d'Economie, de Gestion et de Sciences Sociales,
Laboratoire d'Etude des Migrations, Bât 31, bte 48,
Boulevard du Rectorat 7, B-4000 Liège

social compass

RECENT TOPICS COVERED

- Islam and Society
- Religion and Popular Media
- Sociology of Indian Religions
- Religion and Culture
- Sacredness and Everyday Life
- New Religious Movements in the USSR
- Religious Sociology of Judaism
- Psychology of Religion
- Religion and Peace
- Contemporary Catholicism in Spain
- The Religions of the Working Class
- Politics and Religion in Latin America
- Migrants and Religion
- Theory in Sociology of Religion

Each issue of the journal is devoted to a thematic debate on a key area of current social research on religion in society.

Edited by ***F Houtart and A Bastenier***

'Social Compass is essential reading for all social scientists who want to keep up with research on religion.'
Thomas Luckmann, Universität Konstanz

Published in March, June, September and December

Try out a subscription at the introductory 20% discount rate

20% Discount Order Form

Send this order form to:

Sage Publications

6 Bonhill Street, London EC2A 4PU, UK
Tel: 071-374 0645
Or why not fax us your order on
071-374 8741?

US Orders to:

Sage Publications, PO Box 5096, Newbury Park, CA 91359, USA

❑ Yes! I want to subscribe to *Social Compass* at a **20% Discount**

❑ Individual Rate at **£20**(£26*)/ **$34**($43*)
❑ Institutional Rate at **£52**(£66*)/ **$87**($109*)
**Usual 1992 rate*

Name _____

Address _____

_____

_____

THREE WAYS TO PAY!

❑ **CHEQUE!...** I enclose a cheque (made payable to **Sage Publications**)

❑ **GIRO!...** I have today paid by International Giro to A/c No 548 0353

Date _____

❑ **CREDIT CARD!...** Please charge my credit card

❑ Mastercard ❑ Access ❑ Visa
❑ Barclaycard ❑ American Express
❑ Diner's Club ❑ Eurocard

Card Number _____

Expiry Date _____

Signature _____

Date _____

1583